



## Déclaration liminaire CGT DiSI Nord au CSAL du 9 janvier 2024

La CGT DiSI Nord vous souhaite à toutes et tous ses meilleurs vœux pour l'année 2024.

Puisse cette année être celle des luttes victorieuses, pour la satisfaction des revendications des travailleurs, pour la transformation sociale. Nous le souhaitons, mais nous savons que tout ça ne sera possible que par la lutte des travailleurs, des jeunes et des retraités. La CGT continuera à œuvrer pour construire un rapport de force favorable au monde du travail.

L'année 2023 a été marquée par les mauvais coups du gouvernement au service des plus riches. Elle a aussi été marquée par l'ampleur de la grève des retraites, qui a vu se dresser par millions, unie, la population laborieuse de notre pays, déterminée à refuser les deux ans fermes imposés par Macron. Elle a vu se réaliser un modèle de déni démocratique, que nous n'avons pas accepté, et que nous n'accepterons jamais.

Cette année se termine avec le vote d'une loi immigration de la honte. Cette loi a été adoptée au Parlement grâce aux voix de la droite et de l'extrême droite. Cette loi met en place un système entraînant une grave précarisation du droit au séjour et permet une criminalisation du statut d'immigrant. La loi sur l'immigration rompt avec les principes fondamentaux de notre République. Cette loi instaure la préférence nationale et remet en cause le droit du sol. Elle stigmatise les étrangers·ères et occulte leur apport indispensable à notre pays.

Souhaitons qu'en 2024, un coup d'arrêt soit porté à cette politique de casse des droits des travailleurs et des droits de l'homme.

Après l'arrivée de la guerre sur le sol de l'Europe avec l'invasion criminelle de Poutine en Ukraine, c'est à nouveau en Israël et en Palestine que s'est abattue la barbarie depuis trois mois : des milliers de morts en Israël victimes d'une attaque terroriste, plus de 22 000 morts à ce jour, surtout des enfants des femmes sur la bande de Gaza. Une offensive inédite, qui met en danger de mort immédiat des centaines de milliers de palestiniens sous les bombes, désormais privés d'hôpitaux, d'écoles, d'eau potable, de nourriture, de toit, depuis trois mois. Les menaces d'annexion complète de la bande de Gaza par Israël sont inadmissibles et contraires au droit international et sont lourdes de conséquences sur une extension possible du conflit à toute la région.

Souhaitons que l'atrocité de la guerre s'arrête, que la paix entre les peuples et le cessez le feu soient imposés, que le droit à la souveraineté du peuple palestinien cesse enfin d'être nié.

Le gouvernement a proclamé 2024 année salariale blanche pour la Fonction publique. Annoncée en juin dernier, mais au titre de 2023, l'attribution de 5 points d'indice au 1er janvier 2024 ne pourra en aucun cas compenser les effets de l'inflation qui se maintient à un niveau élevé et encore moins les pertes cumulées au fil des années.

Pour les agents des Finances publiques, du côté de l'indemnitaire qui complète nos traitements indiciaires, l'Indemnité Mensuelle de Technicité et le barème de la prime de rendement n'ont pas été revalorisés depuis 2017 et la valeur du point ACF est inchangée depuis 2009.

Les propositions de la DG dans le cadre des négociations sur une part de notre indemnitaire pérenne sont, à ce stade, indécentes : proposition de points supplémentaires d'ACF se comptant sur les doigts d'une main et rien sur les autres leviers soulevés par l'intersyndicale. Nous revendiquons au minima 40 points d'ACF supplémentaires et la satisfaction de la plateforme intersyndicale par exemple revalorisation de la prime de rendement, de l'IMT.

Au CSAL d'aujourd'hui, un des points de l'ordre de jour pour avis porte sur les suppressions d'emplois éléments déterminants pour le fonctionnement de notre administration. A maintes reprises des alertes sur ce sujet ont été adressées à la Direction Générale sans que nous soyons réellement entendus.

Le directeur général se félicite du caractère historique de +148 emplois en 2024.

Un solde positif généré par des transferts d'emplois des Douanes vers la DGFIP et du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires mais qui s'accompagne également du transfert des missions notamment des recettes fiscales dont la TIPCE et de la taxe d'urbanisme.

La situation des services, les difficultés quotidiennes d'exercice des missions et la dégradation continue des conditions de travail des personnels appellent au contraire à renforcer durablement les moyens mis à la disposition de la DGFIP.

Que dire du satisfecit sur « les emplois du réseau territorial de la DGFIP qui connaîtront un recul d'à peine 155 ». Ce qui pourrait laisser croire à un faible recul dans les directions territoriales est en réalité une catastrophe. Les vacances d'emploi ont atteint un tel niveau que les services sont désormais sollicités pour « s'entraider » car ils ne sont plus en mesure de faire face à leur charge de travail !

Au 1<sup>er</sup> septembre 2023, 4604 ETP vacants ; en 2024, il est annoncé 3700 ETP sortants. Les recrutements par concours ne seront pas suffisants donc entre 1500 et 1600 recrutements de contractuels sont prévus.

Pour la CGT Finances Publiques, ce n'est pas satisfaisant, nous revendiquons le recrutement de fonctionnaires titulaires en nombre suffisant pour combler les postes vacants.

Le soit-disant solde positif des emplois 2024 à la DGFIP ne saurait résoudre l'absence d'attractivité de notre administration.

En d'autres temps, pourtant pas si lointains, un président de la République affirmait que les suppressions d'emplois auraient un retour pour ceux qui les subissent. Et pourtant, la DGFIP et ses agents ont beaucoup subi pour quelques miettes proposées en retour !

Nous voulons des créations d'emplois et des recrutements pour mieux travailler ;

Nous voulons de l'argent pour vivre décemment ;

Nous ne mendions rien, c'est notre dû !